



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL - SESSION 2024 **REDACTEUR PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE**

(accès par avancement de grade)

Le Centre de Gestion du Calvados organise l'examen professionnel de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe (avancement de grade) pour les collectivités et établissements publics territoriaux de la région Normandie.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

CET EXAMEN EST OUVERT :

- **Après reclassement**, aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6^{ème} échelon du grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou un emploi de catégorie B ou de même niveau, au plus tard le **31 décembre 2025**.
- **Avant reclassement**, aux fonctionnaires ayant au moins atteint, le 4^{ème} échelon du grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau, au plus tard **31 décembre 2025**.

Les candidats doivent également justifier être en position d'activité le jour de la clôture des inscriptions.

DATE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE : JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024, SUR LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS DE PRÉINSCRIPTION : DU MARDI 05 MARS 2024 AU MERCREDI 10 AVRIL 2024

- Soit lors d'une préinscription sur le site Internet du Centre de Gestion du Calvados : www.cdg14.fr et par l'intermédiaire du portail national « concours-territorial.fr ».
- Soit à l'accueil du CDG14, un ordinateur et une imprimante sont mis à disposition. (Si nécessaire, des agents du CDG14 pourront accompagner les candidats dans cette démarche).

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE PRÉINSCRIPTION : AU PLUS TARD LE JEUDI 18 AVRIL 2024 AVANT MINUIT (HEURE METROPOLITAINE).

Les candidats devront remettre/transmettre leur dossier de préinscription dûment complété et signé au CDG14 :

- Soit par voie dématérialisée. Le candidat pourra déposer son dossier sur son « espace sécurisé candidat » sur le site internet du CDG14 : www.cdg14.fr en utilisant son « identifiant » et son « mot de passe » et devra impérativement clôturer et valider son inscription.
- Soit à l'accueil du CDG14 *durant les horaires d'ouverture habituelles.*
- Soit par voie postale au siège du CDG14, *cachet de la poste ou preuve de dépôt faisant foi.*

ATTENTION : La préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le CDG14, du dossier papier. Tout dossier d'inscription qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié ou d'un dossier converti dans un autre format et modifié sera considéré comme non conforme et rejeté.

En conséquence, il appartient au candidat de transmettre personnellement son dossier d'inscription original, complet, et suffisamment affranchi, dans le délai imparti. Quel que soit le mode de dépôt du dossier d'inscription, tout incident dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause (retard, perte affranchissement insuffisant, grève...), engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus systématique à concourir. Seront acceptés uniquement les dossiers originaux (signature manuscrite originale) ou dossier transmis en dématérialisation, après signature, par dépôt sur l'espace sécurisé du candidat. Tout dossier déposé par voie dématérialisée devra impérativement être clôturé au plus tard le 18/04/2024 avant minuit (voir la procédure de dépôt par voie dématérialisée téléchargeable sur le site du CDG 14). **Dans le cas contraire, la pré-inscription en ligne ne sera pas pris en compte par le CDG14.**

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription à l'examen professionnel auprès du CDG14.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser au service concours du cdg14 soit par tél au **02.31.15.50.20**

Ou par mail : concours@cdg14.fr